



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 22/12/2009

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

**Séance du lundi 21 décembre 2009**  
**D - 20090700**

***Aujourd'hui Lundi 21 décembre Deux mil neuf, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF (*présente jusqu'à 18h55*), M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON (*présent jusqu'à 18h*), Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Emmanuelle CUNY,

***Ecole des Beaux Arts. Voyage d'Etudes à Paris. Participation financière Ecole des Beaux Arts. Autorisation.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'Ecole des Beaux-Arts, forme ses étudiants aux pratiques artistiques actuelles en les inscrivant dans le contexte de l'art et du design. L'école s'engage à ce que chaque étudiant acquière une pensée critique, une véritable inscription dans les débats contemporains, une compréhension des enjeux de la modernité et la confrontation de son projet personnel avec le monde extérieur.

Dans ce but, les étudiants sont amenés à travailler au sein d'ateliers dénommés ARC (Ateliers de Recherche et de Création) qui font partie de leur cursus.

Ainsi, l'atelier de recherche et de création Pensée nomade / chose imprimée et le séminaire Alambic : édition, exposition, distillation, s'adressent aux étudiants de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année. Les réflexions sont menées dans le cadre d'un atelier collectif et d'un séminaire dont l'activité se partage entre apports spécifiques, aides à la production, moments de conversation et une forte implication dans l'actualité des pratiques existantes et émergentes. Ils poursuivent les investigations lancées par le colloque Normes, formats, supports en mars 2009.

C'est dans ce cadre que l'équipe enseignante et les étudiants de cet atelier et de ce séminaire se sont rendus à Paris du 6 au 8 novembre 2009.

L'actualité culturelle parisienne a ainsi proposé, début novembre, la sixième édition du Salon Light. Sa sélection s'oriente vers les éditeurs, labels et diffuseurs européens et internationaux. A travers les médiums que représentent le livre et la revue, bien sûr, mais aussi les disques et autres supports sonores sans oublier le numérique, le Salon Light interroge une nouvelle définition de l'édition.

Pour les étudiants, l'intérêt était de retrouver sur ce salon les problématiques interrogées dans leur atelier et dans leur séminaire.

La Ville de Bordeaux a décidé de participer aux frais de déplacement et de séjour de ce voyage d'étude en remboursant aux 16 étudiants concernés une somme forfaitaire de 30 euros.

En conséquence, les étudiants dont les noms suivent et sur présentation de justificatifs se verront verser une somme de 30 euros correspondant à l'aide apportée par la Ville aux frais qu'ils ont engagés pour se rendre et séjourner à Paris. Il s'agit de :

Louis Pierre Lacouture	Rémi Roye
Roy Alexandre	Laurie Charles
Mathieu Lebreton	Nobuyashi Takagi
Garcia Paul	Benjamin Moukarzel
Koxarakis Noémie	Gaël Loth
Yann Charpentier	Bouchra Yazough
Gabrielle Arnaud	Maïa Bouges
Amélie Boileux	Mathieu Delcourt

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- engager la dépense totale d'un montant de 480 euros sur le budget de l'Ecole, compte 6257, env 012194 de l'exercice en cours.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 21 décembre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU**  
**Adjoint au Maire**